## Comptabilité Générale

SEMESTRE 1

PR. BOUAYAD - PR. EL YAMLAHI

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021** 

### Chapitre 2: Le Bilan

- La loi comptable oblige l'entreprise à la fin de chaque exercice comptable (qui est souvent le 31 décembre de chaque année), à remettre à l'administration: un bilan, un compte de produits et charges et d'autres documents de synthèse.
- Le but du bilan est de donner la situation du patrimoine comptable de l'entreprise, c'est-à-dire ce qu'elle contrôle d'une part et ce qu'elle doit d'autre part.

### I. Définitions et Caractéristiques

- Il se compose de deux parties distinctes. C'est un tableau dont la partie des ressources est appelée « Passif » et celle des emplois est dénommée « Actif ».
- Le Passif du bilan indique l'origine des ressources dont dispose l'entreprise telles que les capitaux propres, les emprunts, les dettes ... etc.
- L'Actif du bilan traduit l'utilisation des ressources c'est à dire les emplois des capitaux en biens, titres, créances, monnaie ...etc. Par conséquent, le Passif du Bilan doit être égal à son Actif, ce qui veut dire que le bilan doit être équilibré.

## I. Définitions et Caractéristiques

Le bilan est établi à partir des « comptes de situation » arrêtés à la fin de l'exercice, après les écritures d'inventaire telles que corrections de valeur par amortissements et provisions, ajustements rattachement à l'exercice et régularisations... Il reprend, au passif, le résultat net de l'exercice, bénéficiaires ou déficitaire, déterminé dans le compte de produits et charges.

## I. Définitions et Caractéristiques

- ▶ Le Code Général de Normalisation Comptable C.G.N.C retient la règle « d'intangibilité du bilan » selon laquelle le bilan d'ouverture d'un exercice est le bilan de clôture de l'exercice précédent ; les soldes des comptes du bilan de clôture d'un exercice sont systématiquement repris à l'ouverture de l'exercice suivant, sans qu'aucune correction ni modification ne puisse être apportée à ces soldes.
- La présentation du bilan est faite en « tableau » actif-passif selon l'un des deux modèles présentés dans la deuxième partie de CGNC. Il s'agit du bilan de fin d'exercice « avant répartition du résultat net ».

### II. Les approches du Bilan

On peut classer les différents postes du bilan selon des critères variés ; les principales approches du bilan sont en nombre de trois.

## 1. L'approche juridique

- Elle distingue à l'actif les biens (droits réels) d'un côté et les créances (droits réels) de l'autre côté et au passif les capitaux propres d'une part et les dettes d'autre part.
- Cette approche n'est pas très utilisée par les spécialistes en gestion d'entreprise. Mais elle est d'une importance capitale dans le cas où l'entreprise est en difficulté.

### 1. L'approche juridique

Le bilan suivant cette approche se présente ainsi :

#### **BILAN**

ACTIF	PASSIF
BIENS	CAPITAUX PROPRES
CREANCES	DETTES

## 2. L'approche économique et de gestion

- Cette approche procède à une distinction entre l'investissement/financement d'une part et l'exploitation d'autre part. Cette approche a le mérite de séparer les éléments liés à l'outil de production, c'est à dire au cycle d'investissement / financement sachant que la plus grande partie de ces actifs et passifs est durable et stable et de l'autre côté les éléments liés au cycle d'exploitation composés essentiellement des dettes fournisseurs, des créances clients, stocks ...
- L'analyse économique est précieuse pour toutes les études de gestion prévisionnelle de l'entreprise ; elle est toutefois assez voisine de l'approche financière.

# 2. L'approche économique et de gestion

Le bilan suivant cette approche se présente comme suit :

ACTIF		PASSIF	
INVESTISSEMENT	BIENS ET CREANCES DURABLES	RESSOURCES STABLES	INVESTISSEMENT
EXPOILTATION	BIENS ET CREANCES CYCLIQUES	DETTES CYCLIQUES	EXPOILTATION

## 3. L'approche financière

- Dans cette optique le temps joue un rôle primordial d'où la classification suivante :
  - Les actifs sont ordonnés suivant leur liquidité. En descendant du haut vers le bas de l'actif, les postes sont de plus en plus liquides
  - Les éléments du passif sont classés selon leur degré d'exigibilité. En descendant du haut vers le bas du passif les postes sont de plus en plus exigibles.
- Pratiquement la classification selon cette approche est difficile à mettre en œuvre c'est pourquoi on a retenu deux catégories de dettes et créances : celles à plus d'un an et celles à moins d'un an afin de créer deux masses réparties selon ce critère.

## 3. L'approche financière

Selon cette approche le bilan se présente comme suit :

	ACTIF	PASSIF	
•	ACTIFS DURABLES	CAPITAUX PROPRES	
		DETTES A LONG TERME	- EX
LIQUIDITE	ACTIFS REALISABLES	DETTES A MOYEN TERME	XIGIBIL
+	ACTIFS DISPONIBLES	DETTES A COURT TERME	TE +

## 4. L'approche du plan comptable général marocain

- Le plan comptable 1957 privilégiait la présentation classique de l'actif et du passif du bilan par ordre de liquidité et d'exigibilité croissante, et distinguait les créances et les dettes à plus et moins d'un an.
- La nouvelle conception fonctionnelle, qui repose sur l'approche des économistes et qui se veut davantage managériale, considère l'entreprise comme un portefeuille d'emplois et de ressources, qui est la traduction des choix de gestion du chef d'entreprise. Ainsi les éléments d'actif et de passif seront classés par nature, en fonction du cycle d'exploitation, d'investissement et de financement, et non plus par rapport à leurs échéances.

## 4. L'approche du plan comptable général marocain

#### BILAN d'après le PCGM

ACTIF		PASSIF	
Investissement	ACTIF IMMOBILISE	FINANCEMENT PERMANENT	Investissement
Exploitation	ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	Exploitation
<u>Trésorerie</u>	TRESORERIE-ACTIF	TRESORERIE- PASSIF	Trésorerie

### III. Les masses du Bilan

- Le plan comptable général représente la liste intégrale des éléments du bilan et du compte de produits et charges qui sont classés selon des critères d'homogènes d'ordre économique et juridique. Le PCGM des entreprises présente :
  - Une classification des comptes ;
  - Une codification des comptes.

## 1. Financement permanent (Classe 1)

- Capitaux propres (<u>Rubrique 11)</u>
- Capitaux propres assimilés (<u>Rubrique 13</u>)
- Dettes de financement (<u>Rubrique 14</u>)

N.B: Ce sont des ressources stables destinées à financer les programmes d'investissement. Leur exigibilité est généralement supérieure à une année.

## 1. Financement permanent (Classe 1)

- La classe 1 regroupe les comptes de financement permanent qui sont destinés à enregistrer à la fois :
  - les capitaux propres de l'entreprise c'est-à-dire l'apport initial des propriétaires mais aussi les résultats (bénéfices ou pertes) obtenus qui lorsqu'ils ne sont pas distribués, ils seront mis en réserves.
  - les capitaux externes, constitués pour l'essentiel, par les emprunts auprès des établissements de crédit. Economiquement, ces comptes constituent les moyens de financement durables.

- Immobilisations en non-valeur (<u>Rubrique 21</u>)
- Immobilisations incorporelles (<u>Rubrique 22</u>)
- Immobilisations corporelles (Rubrique 23)
- Immobilisations financières (Rubriques 24 et 25)

- Les actifs immobilisés sont :
  - Des biens achetés ou crées pour être utilisés durablement
  - Des créances qui vont se transformer lentement en liquidité

La classe 2 est composée des comptes d'actif immobilisé qui sont destinés à enregistrer les investissements c'est-àdire tous les biens et valeurs destinés à rester durablement dans l'entreprise :

#### Immobilisations en non-valeur

Exemple: Frais préliminaires qui sont principalement des frais de constitution, frais d'augmentation du capital, frais de prospection, frais de publicité...

#### Immobilisations incorporelles

Exemple : le fonds commercial qui pour un commerçant représente la valeur attribuée à l'activité qu'il a créée et développer.

#### Immobilisations corporelles

Exemple: Terrains: les terrains inscrits à l'actif doivent être la propriété de l'entreprise.

#### Immobilisations financières

Exemple : les cautionnements versés pour l'ouverture d'un compteur d'électricité et qui sont « immobilisés » jusqu'à fermeture du compteur.

Economiquement, ces comptes constituent les moyens utilisés par l'entreprise pour exercer son activité.

- Stocks (Rubrique 31)
- Créances de l'actif circulant (Rubrique 34)
- Titres et valeurs de placement (Rubrique 35)

- Les actifs circulants sont :
  - Des biens achetés pour être transformés ou revendus en l'état
  - Des créances qui vont se transformer rapidement en liquidité

- La classe 3 enregistre tous les stocks qui correspondent à des approvisionnements (les mouvements relatifs aux achats et aux ventes n'y sont pas enregistrés) et les tiers sur qui l'entreprise détient des créances (clients essentiellement).
- Les **stocks** sont l'ensemble des biens ou des services qui alimentent le cycle d'exploitation de l'entreprise, et qui sont destinés :
  - ▶ Soit à être revendus en l'état ;
  - Soit à être intégrés dans le processus de fabrication de l'entreprise pour obtenir des produits finis ; Soit à être consommés lors de leur utilisation.

- Les **créances** de l'actif circulant représentent essentiellement un droit personnel qui permet à l'entreprise qui le détient, d'exiger de ses débiteurs une obligation de paiement à vue ou à terme convenu. Ainsi, cette rubrique regroupe en premier lieu :
  - Les créances issues du cycle normal d'exploitation de l'entreprise ;
  - ► Toute autre créance non financière, ne provenant pas du cycle d'exploitation, et dont le délai de recouvrement, à l'origine, est inférieur ou égal à douze mois (avances au personnel, avances aux associés, etc.)

Les titres et valeurs de placement constituent des titres et valeurs acquis par l'entreprise en vue d'être cédés à court terme et réaliser ainsi un gain à brève échéance. Leur possession ne vise donc à exercer, en général, aucun type de contrôle économique.

## 4. Passif Circulant hors trésorerie (Classe 4)

#### Dettes du passif circulant (Rubrique 44)

- Dettes envers les fournisseurs
- Dettes envers l'Etat
- Dettes envers les organismes sociaux.
- Il s'agit des dettes pour financer les achats de biens et services en liaison avec l'exploitation. Leur exigibilité est généralement inférieure à une année. La classe 4 est celle des comptes de passif circulant. Elle regroupe les tiers envers qui l'entreprise a des dettes (fournisseurs, Etat, organismes sociaux, etc.).

## 5. Comptes de trésorerie (Classe 5)

### Trésorerie-Actif (Rubrique 51)

Cette rubrique contient les soldes débiteurs des comptes de trésorerie, qui reflètent les disponibilités ou quasi-disponibilités, que détient l'entreprise. Ils enregistrent donc les mouvements de valeurs en espèces, chèques ou virements, ainsi que les opérations effectuées avec les banques de l'entreprise.

## 5. Comptes de trésorerie (Classe 5)

### Trésorerie Passif (Rubrique 55)

Il s'agit des facilités financières accordées par les banques à l'entreprise.

## **Application 1**

- ▶ Etablir le bilan d'ouverture d'une entreprise industrielle avec:
- ► Terrain : 2.000.000 DH; Emprunt à long terme: 400.000 DH; Espèces en caisse: 30.000 DH; Bâtiment industriel: 1.000.000 DH; Créances clients : 160.000 DH;
  - Stock de matières premières: 150.000 DH;
  - Matériels de transport: 200.000 DH;
  - Matériels et outillages industriels: 300.000 DH;
  - Dettes fournisseurs: 50.000 DH.
- Trouvez la mise initiale en capitaux propres.
- Equilibrez le bilan.

### **Application 2**

- Deux associés apportent des biens, cités ci-après, pour la création de l'entreprise « AL BAYT » Janvier « N ».
- Fournisseurs: 100.000 DH; Frais préliminaires: 9.000 DH; Disponibilités en caisse: 15.000 DH; Local: 340.000 DH; Marchandises: 35.000 DH; Trois bureaux: 25.000 DH; Emprunt auprès d'une banque (durée de crédit 5 ans): 250.000 DH; Produits finis: 30.000 DH; Trois ordinateurs: 21.000 DH;

Avoirs bancaires: 150.000 DH; Garantie donnée (durée de 15 mois); 20.000 DH; Fonds commercial: 80.000 DH;

Actions à revendre: 45.000 DH;

Actions à conserver durablement: 120.000 DH.

- L'entreprise « AL BAYT » a effectué les opérations suivantes:
- ▶ Le 02/01 achat d'une voiture de 100.000 DH, moitié par chèque bancaire, le reste à crédit sur 15 mois, facture N° P-11.
- Le 03/01: vente de marchandises à 20.000 DH réglée en espèces facture n° M-01;
- Le 04/01: règlement au fournisseur de marchandises d'une somme de 6.000 DH par chèque bancaire, facture n° P-12;
- ▶ Le 05/01: vente de marchandises à 34.000 DH payable 14.000 en espèces, le reste à crédit, facture n° M-02;
- ▶ Le 05/01: recouvrement d'une créance sur un client de 10.000 DH en espèces, facture n° M-03;

- ▶ Le 08/01: achat d'un ordinateur portable à 9.000 DH par chèque bancaire, facture n° P-14;
- ▶ Le 10/01: vente de marchandises à 22.000 DH réglée 20.000 DH par chèque, le reste en espèces, facture n° M-05;
- Le 13/01: versement de 30.000 DH d'espèces au compte bancaire de l'entreprise, pièce de caisse n°22.
- ► Le 14/01: règlement d'une dette fournisseur de 14.000 DH par virement bancaire facture n°P-17;
- ▶ Le 15/01: achat d'un mobilier de bureau pour 12.000 DH à crédit sur 6 mois, facture n° P-24.

### À VOUS DE JOUER

- 1. Présentez le bilan de départ;
- 2. Enregistrez les opérations au journal;
- 3. Reportez les écritures du journal dans le grand livre;
- 4. Dressez la balance.